

Réf: Dossier 368096

Avis de constitution

SOCIETE « SS NETTE VISION OPTIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
SICOGI, 22ème Arrondissement, Lot D, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SS NETTE VISION OPTIQUE »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Vente de lunettes pharmaceutiques ;
- Montage des verres optiques ;
- Vente d'accessoire de lunettes ;
- Contrôle de vision.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
SICOGI, 22ème Arrondissement, Lot D, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle KROU AKASSI DORINE LAETISSIA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09365 du 12/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76952/GTCA/RC/2024 du 12/12/2024

